

JURY D'APPEL

**APPEL N° 2002/09**

EPREUVE : Grand Prix du Crouesty

DATE : 18 mai 2002

CLUB ORGANISATEUR : YCC ARZON

CLASSE : Habitables

Président du jury : Jean Claude LOGETTE

M.Jacques AMEDEO FRA 19482, demande l'annulation d'une décision de Jury sans disqualification, survenue à la suite d'une collision lors de la manche N°1 du 18/05/02 du Grand Prix du Crouesty.

L'appel a été reçu à la FFVoile le 18/06/2002 , il n'est donc pas conforme à l'annexe F2.1, en conséquence il n'est pas recevable.

Fait à Paris le 7 Septembre 2002

Le président du Jury d'Appel  
Jacques SIMON

ASSESEURS : Bernard BONNEAU, Abel BELLAGUET, Gilles VAVASSEUR,  
Bernadette DELBART, Annie MEYRAN